

VERLH'ACTU

Le journal d'information des Verlhacoises et des Verlhacois

AGENDA

11/11 Cérémonie Armistice
1918 au monument aux Morts

11/11 Repas annuel des Aînés
ouvert à tous (réservations :
05 63 30 47 83 ou 05 63 30 41
90)

25/11 Le Foyer rural organise
un apéritif dînatoire à
l'occasion du vin nouveau

17/12 Noël à Verlhac

L'EDITO DU MAIRE

Nous associons le mois de septembre à l'automne, avec des matinées fraîches et l'apparition de brouillards, le début du jaunissement des feuilles sur les arbres. Un petit avant-goût de l'hiver.

Ca, c'était avant, mais aujourd'hui les matinées fraîches sont rares et les feuilles des arbres ont déjà jauni depuis longtemps, la sécheresse perdure. Nous avons l'impression que les saisons ont disparu.

Nous attendons la pluie en même temps que nous la redoutons, car elle devient de plus en plus dévastatrice.



Nous constatons tous le réchauffement climatique et nos divergences portent, comme dans d'autres domaines, sur les responsabilités. Ce n'est pas moi, c'est l'autre. Le mois de septembre est aussi le mois de la rentrée et notamment de la rentrée scolaire. C'est le mois des soucis des petits et des grands aussi. Pour les petits, elle est de plus en plus joyeuse, voici au moins un point positif.

Au niveau de l'école, la commune de Verlhac-Tescou a eu la chance d'ouvrir une 3ème classe. Je dis bien "la chance". En effet, en tant que maire, je répète souvent que si la mairie est le coeur de la commune, l'école en est le poumon. Un poumon qui se développe ne peut être que satisfaisant.

Mais cela ne va pas sans contrepartie. Pour accueillir cette nouvelle classe, il faut un bâtiment, à trouver dans un délai très court. Les "yaka" ne suffisent pas pour accueillir de très jeunes enfants dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des règles élémentaires.

J'ai donc proposé une délocalisation provisoire du centre de loisirs pour installer la nouvelle classe dans le bâtiment. Elle a été acceptée par une majorité du Conseil municipal. M. le Maire de La Salvetat-Belmontet a accepté également d'héberger le centre de loisirs.

Cette délocalisation a dû se faire sous le couvert du président de la communauté de communes Quercy Vert-Aveyron.

La nouvelle organisation a forcément été longue et quelques détails restent encore à préciser. Je comprends le désarroi des parents, mais il est difficile de communiquer quand tous les éléments ne sont pas connus. Même avec la délocalisation du centre de loisirs, la place est réduite pour accueillir le périscolaire du matin et du soir.

En collaboration avec Mme la directrice de l'école, nous espérons trouver la meilleure solution possible. Nous devons également respecter les compétences des différentes collectivités :

- le service restauration scolaire est de la compétence de la commune
- le centre de loisirs et le périscolaire sont de la compétence de la communauté de communes
- le service transport scolaire est de la compétence de la Région.

J'admets qu'il est difficile pour les parents d'élèves de trouver le bon bout de cette pelote de ficelle.

A l'heure où j'écris ces mots, des réunions sont prévues pour apporter le maximum d'éclaircissements à nos interrogations.

En ce mois de septembre, certains contribuables ont été destinataire de la taxe foncière, avec une augmentation significative par rapport à 2022.

Je vais reprendre la formule du début en disant : ce n'est pas moi, c'est l'autre.

Je ne suis pas certain que cela soit satisfaisant sans apporter un minimum d'explication.

Cet impôt est basé sur 2 éléments essentiels :

- les bases (valeur du bien) qui sont revalorisées chaque année par les services fiscaux
- le taux d'imposition voté chaque année par les conseils municipaux, auquel s'ajoute le taux voté par la communauté de communes.

Dans la colonne "intercommunalité", vous pouvez constater une augmentation du taux entre 2022 et 2023. Le produit de cette colonne va en totalité dans les caisses de la communauté de communes.

Dans la colonne "commune", le taux d'imposition est identique à celui voté en 2022.

En ce qui concerne les bases d'imposition revalorisées, généralement entre 1% et 3%, cette année pour compenser l'inflation, l'Etat a effectué une revalorisation de 7,1%.

En conséquence, la revalorisation des bases et l'augmentation du taux pour l'intercommunalité ont provoqué une hausse inhabituelle de cet impôt.

Pour être crédible, il faut dire toute la vérité. La revalorisation des bases a apporté des recettes complémentaires dans le budget communal.

Pour atténuer cette hausse, les conseillers municipaux avaient la possibilité de diminuer le taux.

Quelques très rares communes l'ont fait en Tarn-et-Garonne. Plus nombreuses sont celles qui, en plus de l'augmentation des bases, ont augmenté le taux.

Le conseil municipal de Verlhac-Tescou a opté pour le status quo, afin de faire face aux prochains investissements.

Sentiments dévoués,

Michel Régambert

RETOUR SUR... 40 ANS DE MANDAT DE MICHEL REGAMBERT

Le samedi 13 mai 2023 ne fut pas un jour ordinaire à Verlhac-Tescou. Les membres du Conseil municipal avaient organisé une cérémonie solennelle en l'honneur de Monsieur Michel Régambert, Maire de la commune depuis 1983. A cette occasion, sa famille, ses amis, de nombreux Verlhacois(es), des élu(e)s du Département ont tenu à être présents pour rendre hommage à celui qui, depuis 40 ans, est au service de la commune et de ses habitants. La présence de Monsieur Vincent Roberti, nouveau Préfet de Tarn-et-Garonne, a été particulièrement remarquée. Les nombreux intervenants ont unanimement salué l'engagement et le dévouement de Michel Régambert pour sa commune. Au-delà de la reconnaissance qu'ils lui ont témoignée, c'est l'ensemble des élus locaux qui ont été salués pour leur engagement, à l'heure où la fonction attire de moins en moins.

Ensuite, le Maire s'est adressé à l'assemblée avec un discours très émouvant, retraçant son parcours avec l'humour que nous lui connaissons et avec aussi beaucoup d'émotion.

La cérémonie a été suivie d'une réception qui a été l'occasion pour tous les invités d'échanger en toute simplicité et dans la bonne humeur.



CÉREMONIE DU 8 MAI 1945



Une quarantaine de personnes étaient présentes autour du monument aux Morts pour commémorer le 78ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Monsieur le Maire a lu le message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants en souvenir des Français tombés au combat.

Après la minute de silence, une gerbe a été déposée à la mémoire de nos anciens morts pour la France.

La cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié dans la salle des fêtes.



VERLH'ACTU

ACTUALITÉ

RENTÉE DES CLASSES

Une rentrée 2023 avec du changement pour nos bambins, maîtresses et ATSEM .

Verlhac-Tescou a la joie d'ouvrir une 3ème classe pour cette année 2023-2024.

Des réaménagements ont dû être faits afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

En accord avec M. Pezous, maire de la Salvetat-Belmontet, nous avons délocalisé temporairement le centre de loisirs dans leurs locaux et nous avons

réaménagé le bâtiment en une classeL'école accueille pour cette année 19 petites sections, 25 moyennes sections et 25 grandes sections encadrées par Mme Tardy (directrice), Mme Bouacam et Mme De Oliveira.

Les enseignantes sont accompagnées par 3 Atsem : Laetitia, Céline et Clarisse.

Nous leurs souhaitons à tous une belle année scolaire!

P.L

CENTRE DE LOISIRS

Suite à l'ouverture d'une troisième classe, des modifications ont été apportées au niveau de l'A.L.A.E. (accueil de loisirs associé à l'école) et l' A.L.S.H. (accueil de loisirs sans hébergement)

Pour cette année scolaire 2023/2024 l'A.L.A.E prend désormais place dans la salle de motricité de l'école. Quant l' A.L.S.H., qui comprend l'accueil du mercredi après-midi et des

vacances, il est transféré de manière temporaire sur le site de l'école de Belmontet.

Il est toutefois à noter que pour les vacances de la Toussaint, c'est le site de Verlhac qui accueillera les enfants. A partir de février, l'accueil sera effectué sur le site de l'école de Belmontet.

P.L

LA SECURITÉ SUR NOS ROUTES

Trop de conducteurs ne respectent pas les limitations de vitesse et circulent sur nos routes à vive allure. Il est rappelé que la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/heure et à 30 km/heure dans le centre de notre bourg. **Automobilistes, aux abords de l'école et du centre de loisirs, roulez au pas.** Il en va de la sécurité de tous et surtout de nos enfants.

D'autre part, les jours raccourcissent et il est important d'être visible la nuit ou par temps pluvieux. **Lorsque nos enfants se déplacent à**



pied ou à vélo, notamment pour aller prendre le bus scolaire, il est important de **les équiper de bandes réfléchissantes ou d'un gilet fluo.**

S.E .

STRUCTURE JEUX ECOLE MATERNELLE

Une jolie surprise pour la rentrée des enfants !!!

Suite à une non-conformité de l'aire de jeu de la cour de l'école, la mairie a décidé d'investir dans une nouvelle structure au cours du mois de juillet. C'est ATMOSPHERAIES, entreprise Montalbanaise, qui a fourni le matériel, effectué le coulage du sol amortissant ainsi que la pose de la structure. L'emplacement de la structure a été décidé avec la directrice de l'école afin qu'elle soit le plus adapté à la surveillance.

P.L



PRISE EN CHARGE TRANSPORTS SCOLAIRES

La Région prend en charge à 100% le transport scolaire pour les élèves, sauf pour les apprentis et les étudiants universitaires. L'abonnement annuel pour cette catégorie varie entre 120€ et 195€, suivant la situation, payable en 3 fois.

Le Conseil municipal a décidé que la commune prendra à sa charge 50% du coût de l'abonnement de tous les non-ayants droit, selon des modalités à définir (paiement direct aux familles ou via la Région).

P.L

VERLH'ACTU

ACTUALITÉ

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Après une étude énergétique, il était important de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans la mairie, de la rénover pour une mise en conformité avec les normes d'accès des personnes à mobilité réduite, une meilleure fluidité et un meilleur accueil des habitants. Afin de permettre aux membres du conseil municipal (passés de 11 à 15 en 2020) de se réunir dans de bonnes conditions, une nouvelle salle de réunion du conseil municipal a été ajoutée sur la partie est de la mairie.

Pour rappel l'ancienne salle du conseil municipal a permis un bel agrandissement de la cantine de l'école maternelle.

S.I.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUERCY VERT-AVEYRON

Pour rappel, la communauté de communes, via l'espace famille, permet d'envoyer chaque année des dizaines d'enfants en vacances (séjours au ski ou à la mer, stages, etc.) à des tarifs très avantageux. Attention toutefois, les places sont souvent limitées. Plus d'informations sur le site de la communauté de communes.

Site internet de la communauté des communes : **"l'espace famille" fait peu neuve.**

Depuis le mois de juillet de cette année, "l'espace famille" a été complètement refondé. En effet, la nouvelle interface permet d'accéder à toutes les rubriques dédiées sur une même page:

- Inscriptions aux centres aérés, séjours, etc.
- Paiement des factures
- Mise à jour de vos informations personnelles
- Outil de messagerie intégré pour communiquer directement avec les personnels et les établissements cibles
- Nouvel outil permettant d'envoyer de manière simplifiée vos documents importants (attestation quotient familial, attestations de vaccination, etc.) .

Pour accéder à ce nouvel "espace famille" , il vous suffit de vous connecter sur le site de la communauté des communes puis de cliquer sur le bouton "espace famille":

<https://www.quercyvertaveyron.fr/>

VERLH'ACTU

VERLH'ASSOCIATIONS

FOYER RURAL DE VERLHAC TESCOU

VERLHAC EN FÊTE

Du 25 au 27 août 2023

Quel programme!

Cette année, elle s'est déroulée sur 3 jours.

Une soirée Food truck et Djay le premier soir.

Un blind test convivial, tournoi pétanque, repas le samedi soir en présence du groupe Snatches.

Et un dimanche sous le signe de la détente avec exposition de véhicules de collection, apéritif le midi et food truck, tournoi de pétanque, et bonne humeur!

Cette année, le foyer rural a proposé un peu plus d'événements que les années précédentes pour le plus grand plaisir des Verlhacois(es) !

Le nouveau président, Geoffrey Maly, souhaite créer au moins un événement par saison en plus de la fête traditionnelle du mois d'août.



VIDE GRENIER

Le dimanche 9 avril 2023 fût le premier événement de l'année. Un succès pour ce premier vide-grenier ! Le soleil était au rendez-vous, chacun a pu proposer ses vêtements, bibelots et autres articles en tout genre, à la vente! Café offert, vente de crêpes et épicerie ouverte spécialement toute la journée, toutes les conditions étaient réunies!

VERLHAC TÉ FOU TRAIL

Le vendredi 14 juillet, cette course folle a attiré un grand nombre de participants! 7 kms sur les côteaux de Verlhac-Tescou! Les critères: déguisement, folie et bonne humeur. La journée s'est terminée par la venue d'un food truck sur la place du village

OUVERTURE COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

Le vendredi 8 septembre 2023, sur la place de l'Abbé Cruzel, La Verlhacoise et Le foyer rural ont organisé une soirée tapas pour la diffusion du match. Les supporters étaient bien présents, l'ambiance au rendez-vous! Les caméras de France 3 avec l'émission "Rencontre à XV" étaient présentes pour immortaliser cette belle soirée.

VERLH'ACTU

VERLH'ASSOCIATIONS

VERLHA'GYM

MERCI!

L'équipe Verlha'gym remercie les Verlhacois(es) pour leur participation aux cours donnés par des animateurs professionnels : Cinthia, Claudia, Mika et Rémy. Elle remercie également l'équipe municipale pour la mise à disposition de la salle des fêtes. A.G.



Lundi	Lundi	Mercredi	Jeudi
Cinthia	Rémy	Micka	Claudia
			15H45 - 16H45 Gym douce Stretching
			16H45 - 17H45 Pilates
18H - 19 H Zumba ®		18H - 19H Mouv'Ado*	17H45 - 18H45 Step
	19H - 20H Renforcement musculaire Stretching	19H - 20H Circuit training	18H45 - 19H45 Pilates

NOUVEAU PLANNING 2023

L'équipe du bureau se compose de Amélie GABEZ, présidente, Hélène RAMOS RAYNAUD, trésorière et Rosy RAYNAUD, secrétaire. Et nous sommes toutes les trois à l'initiative de ce projet, apporter des activités physiques dans notre secteur rural.

Cette année, nous avons créé un programme pour que chacun trouve une activité physique qui lui corresponde :



- Envie de se défouler dans le rythme musical : zumba, step
- Envie de se muscler : renforcement musculaire
- Envie de se dépasser : circuit training,
- Envie d'entretenir une activité physique : gym douce;
- Envie de travailler en profondeur : Pilates.

N'hésitez pas à contacter Amélie au 06.78.78.14.75 si vous avez des questions sur les activités proposées.

VERLH'ACTU

VERLH'ASSOCIATIONS

HIAUDE

Notre 11ème fête du patrimoine s'est déroulée avec succès et sous une météo plus que favorable, ce dimanche 1er octobre, à la salle des fêtes.

La traditionnelle randonnée familiale du matin, qui a rencontré une affluence record, a été accompagnée musicalement par le duo Cathon-Cataix, notamment à l'église de La Vinouse pour un intermède fort apprécié.

1 ER OCTOBRE

La fête du
patrimoine à
Verlhac-Tescou



Plus de 70 personnes se sont retrouvées pour cette sympathique marche matinale ; elles ont été rejointes vers midi à la salle des fêtes par une quarantaine d'autres qui ont pu assister au «dévoilement» de la nouvelle photo-mosaïque du village.

Cette opération a été rendue possible par la collaboration de toutes les associations de la commune - Foyer, Verlhac'Gym, Aînés et Chasseurs - qui se sont coordonnées avec HIAUDE pour sillonner le territoire et réaliser les portraits des habitants, enfants des écoles et résidents occasionnels.

Après la présentation de l'exposition « Dessine ton village » réalisée grâce au concours des écoles de Verlhac et de La Salvetat-Belmontet, et en présence des représentants des 2 municipalités, toutes et tous ont pu partager l'apéritif et autres douceurs offertes par HIAUDE, avant de s'attabler pour un repas convivial qui a rassemblé plus d'une centaine de participants.

Un grand merci à la municipalité de Verlhac qui a soutenu cette initiative et à tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

VERLH'ACTU

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF...

Séance ordinaire du 11 mai 2023

Mise en place d'une 3ème classe pour l'école

Compte tenu du délai très court pour trouver une solution d'accueil de la 3ème classe, deux entreprises ont été approchées pour l'installation d'1 module préfabriqué. Outre le coût très élevé, aussi bien pour la location que pour l'achat, la commune doit prendre à sa charge les travaux de terrassement et de réseaux.

Après discussions avec la directrice de l'école, avec le maire de La Salvetat-Belmontet et avec le président de la communauté de communes, le centre de loisirs sera transféré de Verlhac à Belmontet pour une durée la plus courte possible.

Attribution des subventions 2023

Le conseil municipal a alloué un montant de 3 350€ de subventions à diverses associations.

Contrat de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de voirie communale

D'importants travaux de voirie sont à réaliser sur notre territoire. Afin de bien cerner les priorités et le type de travaux à réaliser, le conseil municipal décide de faire appel au bureau GETUDE qui établira le dossier de consultation des entreprises et suivra les travaux jusqu'à la réception des ouvrages.

Marché pour la 1ère tranche de travaux d'extension du cimetière

Au vu de l'estimatif calculé par le bureau d'études LBP, maître d'oeuvre pour les travaux d'extension du cimetière, il est décidé de réaliser les travaux en deux tranches :

- la partie terrassement en 2023
- la partie végétalisation, clôture et mobilier urbain en 2024.

Structure de jeux de l'école

La structure actuelle n'est plus conforme aux normes de sécurité. A la demande de la directrice de l'école, une nouvelle structure sera installée.

Séance ordinaire du 15 juin 2023

Vente de la maison rue de La Forge

Le coût de rénovation et de réaménagement de ce bâtiment en logements est très élevé pour une collectivité, alors que la commune a des projets coûteux prioritaires.

Le Conseil municipal décide donc de vendre le bâtiment au prix de 69 500€.

Voirie

Le bureau d'études GETUDE a transmis les offres de trois entreprises qui ont répondu à la consultation pour le programme 2023 des travaux de voirie.

Le marché est confié à l'entreprise SPIE BATIGNOLLES, la moins disante.

Les voies communales concernées sont :

- 2 tronçons de la route de Guillemade
- 110 mètres sur la route de Verlhac à la Vinouse
- 190 mètres sur l'impasse du Fourg
- l'intersection de la VC4 et de la rue du Presbytère.

Presbytère

Depuis plusieurs années, les membres du Conseil municipal réfléchissent à la réhabilitation de l'ancien presbytère.

Ce bâtiment a une valeur architecturale qui doit être préservée et des travaux de rénovations sont nécessaires. Diverses idées de réaffectation ont été apportées, sans toutefois faire l'unanimité. Quelle que soit la destination future du lieu (logements, habitat partagé,...), le coût en sera très élevé.

Le conseil municipal décide de faire appel au bureau d'études MGS (déjà chargé de l'étude d'aménagement global du village) pour établir un devis estimatif des travaux de rénovation.

Structure de jeux de l'école

La société ATMOSPHERAIRES a été retenue pour l'installation d'une nouvelle structure de jeux dans la cour de l'école.

VERLH'ACTU

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF...

Extension du cimetière

L'étude hydrogéologique et géotechnique du terrain ne révèle aucun problème particulier. Le bureau d'études LBP, à qui a été confiée la maîtrise d'oeuvre du projet, va consulter différentes entreprises pour l'exécution des travaux.

Espace numérique de travail (ENT) à l'école

A la demande de la directrice de l'école, la mairie adhèrera à cette interface entre l'école et les élèves et parents d'élèves.

Conseil d'écoles

A la rentrée de septembre, notre école comptera 72 élèves : 19 en petite section, 25 en moyenne section et 28 en grande section.

L'école de La Salvetat-Belmontet accueillera 89 élèves : 28 en CP, 17 en CE1, 15 en CE2, 15 en CM1, 14 en CM2.

Séance du 20 juillet 2023

Emprunt/prêt-relais

Les travaux d'amélioration des performances thermiques de trois logements communaux et du bâtiment mairie/cantine ont été réalisés sans emprunt et la commune est encore dans l'attente du versement de plus de 200 000€ de subventions attribuées par différents partenaires financiers.

Afin de financer les grosses réparations de voirie et la première tranche de

l'extension du cimetière, investissements prévus en 2023, le Conseil municipal décide de demander un prêt relais de 100 000€ au Crédit Mutuel, qui a proposé l'offre la plus intéressante.

Séance du 07 septembre 2023

Transport scolaire

La Région prend en charge 100% les frais de transport scolaire pour les élèves, sauf pour les apprentis et les étudiants universitaires. Le Conseil municipal décide que la commune participera à hauteur de 50% au prix de l'abonnement de tous les non-ayants droit.

Véhicules et engins communaux

Les véhicules et les engins de chantier roulants de la commune ont tous entre 18 et 35 ans.

Une partie de ce matériel est vétuste et présente un risque pour la sécurité de l'employé municipal.

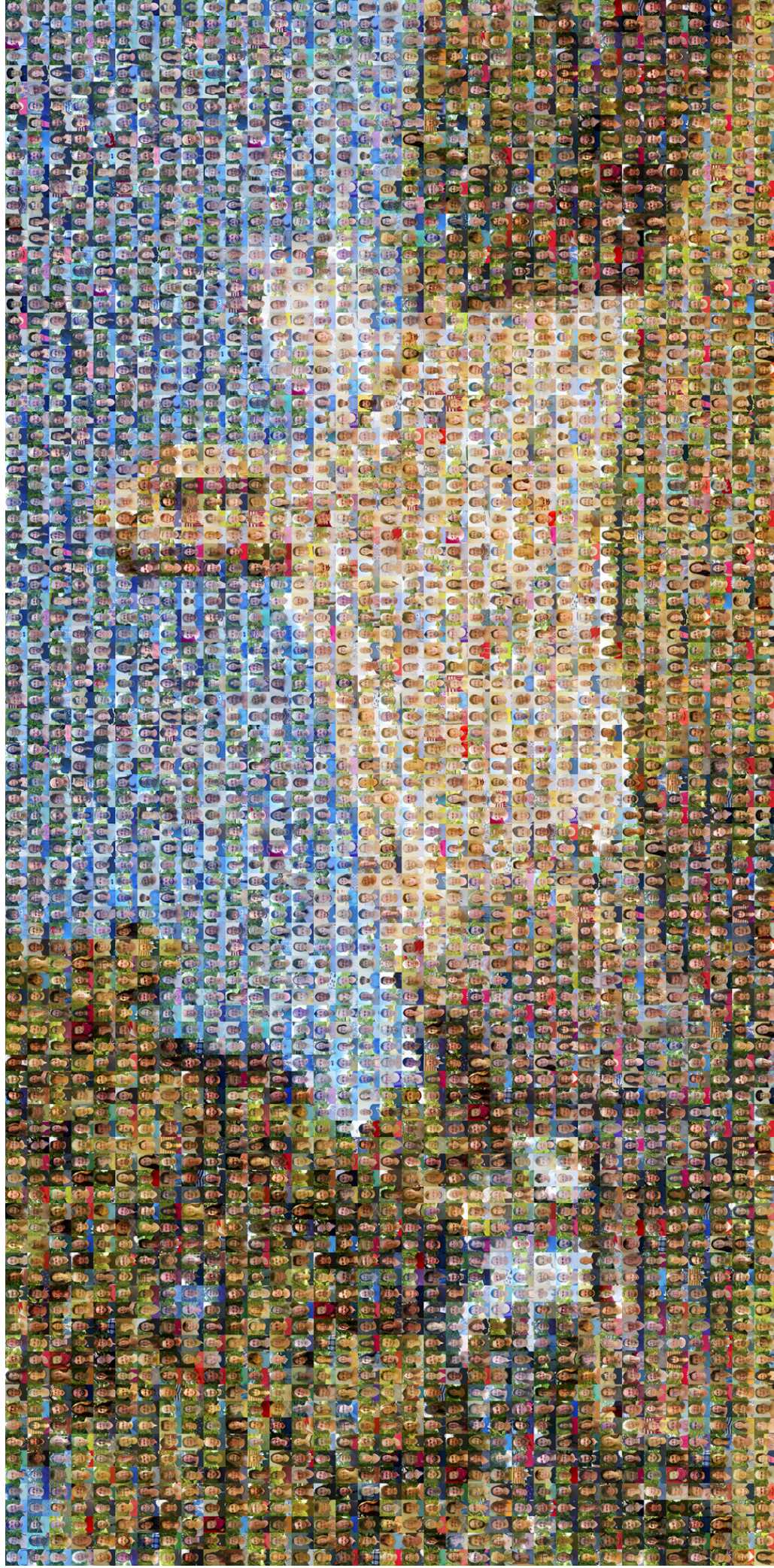
Il est donc décidé de vendre le tractopelle et de faire estimer la valeur de revente du camion.

Par ailleurs, un petit camion-benne sera recherché sur le marché de l'occasion. Les tracteurs et la fourgonnette sont conservés.

Plan d'alignement rue de la Forge

Afin de faciliter la vente de la maison rue de la Forge, qui n'a pas de terrain, les élus décident de procéder à un alignement et de rattacher au bien le petit morceau de terrain devant le garage de la maison.

MOSAÏQUE DE VERLHAC TESCOU



VERLH'ACTU

LES VERLHACOIS ONT LA PAROLE

VOUS SOUHAITEZ ABORDER UN SUJET?
CES LIGNES SONT POUR VOUS. VOUS POUVEZ DÉPOSER CETTE PAGE EN MAIRIE



NOM:
PRENOM:
TÉL: